

Ces tests sont effectués sur rendez-vous au laboratoire de RIVE GAUCHE (sauf cas des spermocultures seules)

I/ Tests réalisés (voir tableau page suivante)

II/ Circuit de la fiche paillasse des examens de SpermioLOGIE

- La secrétaire édite et complète la partie ACCUEIL de la fiche au moment de l'enregistrement du dossier patient
- La préleveuse complète la partie « installation patient » et explique au patient les éléments qu'il doit renseigner
- Après le recueil, la préleveuse transmet le prélèvement accompagné de la fiche paillasse en technique

Remarque 1 : pour les récispermes des IAC et tests de survie, la préleveuse colle l'étiquette du numéro de lot sur la fiche paillasse du patient.

Remarque 2 : pour les cas de double recueil (TMS ou IAC), utiliser une fiche paillasse pour chaque installation du patient.

III/ Installation du patient pour recueil de sperme

voir consignes sur IT-A18-007 et si nécessaire IT-A18-008 (langues étrangères)

Utilisation de plateaux comprenant le réceptacle et les compresses +/- Dakin (prévoir une désinfection du plateau après chaque patient). Vérification de la fiche de renseignements cliniques DE-A4-055.

Identifier le réceptacle en présence du patient et après confirmation orale de son identité.

Remarque 1 : si la conjointe accompagne le patient alors lavage des mains identique + interdiction « pénétration » / « fellation »

Remarque 2 : si patient mineur alors éteindre la télévision + supprimer la télécommande de la salle de recueil.

IV/ Récupération du prélèvement

Tous les réceptacles doivent être rapidement acheminés dans l'étuve dédiée, sauf si une spermoculture est prescrite (réceptacle laissé à température ambiante en technique)

IV.1 Conduite à tenir en cas de fiche paillasse non complétée par le patient :

- Inscrire l'heure de récupération du réceptacle dans la salle de recueil + initiales préleveur/technicien
- Inscrire « non renseigné » à côté de la ligne « perte d'une partie du recueil ».

IV.2 Conduite à tenir en cas de désinfection non réalisée :

- Saisir une NONC sur le SIL
- Type de NONC : prélèvement externe avec « Désinfection locale non réalisée ».

IV.3 Conduite à tenir en cas d'échec de recueil :

- Prévenir le biologiste responsable
- En fonction du patient et du planning du jour, voir si une nouvelle tentative peut être envisagée
- Toujours privilégier la prise d'un nouveau rendez-vous au laboratoire (éventuellement en présence de la conjointe) avant de proposer un recueil à domicile.
- Saisie du NR sur le SIL avec le motif « échec recueil de sperme ».

IV.4 Conduite à tenir si le patient ne parvient pas à uriner pour un RSU :

- Proposer un verre d'eau
- Récupérer le sperme et attendre 30 minutes supplémentaires

V/ Conduite à tenir en cas de recueil à domicile

- Uniquement sur dérogation du biologiste responsable et hors IAC
- Avant le recueil, donner au patient le réceptacle, la lingette imprégnée de Benzalkonium et 2 compresses stériles puis expliquer les consignes de recueil à l'aide du document IT-A18-007 (à remettre au patient)
- Remettre au patient la fiche paillasse de l'examen concerné après y avoir inscrit la mention « recueil à domicile » et expliquer les informations qu'il doit compléter
- Proscrire formellement l'utilisation du préservatif
- Enregistrer un rendez-vous sur Doctolib et préciser que le patient doit rapporter le prélèvement dans les 30 minutes
- Lors de l'enregistrement du dossier, inscrire « recueil fait à domicile » en renseignement de la demande sur le SIL.

TEST	Echantillon	Entente préalable	Conditions d'examen	Lieu = RIVE GAUCHE	RDV sur RIVE GAUCHE (<i>jamais le dimanche</i>)			
					Du lundi au vendredi		Le samedi	
Spermogramme Spermocytogramme	Sperme (pot à selles)	Non	Après abstinence sexuelle de : minimum 2 à maximum 8 jours (<i>Bioforma p43</i>)	RECUEIL AU LABORATOIRE A PRIVILEGIER +++ <i>Remarque : exceptionnellement et uniquement si accord du biologiste responsable, certains examens de sperme (hors IAC) pourront être réalisés à domicile</i>	7h30 à 11h30	5 maximum/j	avant 09h30	4 maximum/j
Test de migration survie (TMS) ou test de préparation de sperme	Sperme (récisperme)	OUI			1 rdv à 10h00 et à 11h00 (sauf lundi)	2 maximum/j	Jamais samedi ni veille de férié	
Dépistage d'anticorps anti-spermatozoïdes (ACAS)	Sperme (pot à selles)	OUI	Délai d'abstinence non nécessaire	Réalizable sur recueils faits à domicile (sites périphériques)	7h30 à 11h30	non limité	avant 10h30	non limité
Spermoculture seule	Sperme (pot à selles)	Non	Délai d'abstinence non nécessaire Règles d'hygiène à respecter : - bien boire dans les jours qui précèdent l'examen - douche avant de se rendre au laboratoire					
Préparation pour insémination avec conjoint (IAC)	Sperme (récisperme)	pour la 1^{ère} IAC seulement	<i>Délai d'abstinence vu en consultation avec le biologiste</i>					
Recherche de spermatozoïdes dans les urines (RSU) ou éjaculation rétrograde : EJAC	Sperme (pot à selles) + Urine (pot à ECBU)	OUI	Après abstinence sexuelle de minimum 2 à maximum 8 jours (<i>Bioforma p43</i>) et après alcalinisation des urines la veille (<i>voir procédure dédiée</i>)	OBLIGATOIRE	7h30 à 11h30		avant 10h00	